



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 27 MAI 2021 – CRES La Roche-sur-Yon – 19H30

### 1 – Accueil.

Sont présents (élus ou invités) : Sébastien Boursier – Sébastien Maillet — Nicolas Jelsch – Mathieu Beignon – Arnaud Bellanger – David Gorge – Jacques Delestre – Eric Bourget – Bertrand Savinaud (représentant des éducateurs au Conseil de District) – Julien Fradet (CTD PPF).

Absent.e.s excusé.e.s : Tony Proquin – Sonny Boury – Florian Taillé – Dylan Amokrane – Mélissa Robin – Franck Awong – Ludovic Magny – Samuel Auger – Kévin Bely – Adrien Fradet.

Eric Bourget, dans son propos préliminaire, rend hommage à Gilles Rivière, amicaliste, disparu suite à une longue maladie (un mot a été envoyé à sa famille).

Il encourage les membres du Conseil d'Administration à veiller à la mise en œuvre d'un climat de bienveillance et à participer activement à la sensibilisation du parcours d'éducateur chez nos licencié.e.s.

Chaque membre est chargé de se présenter, il en ressort :

- la volonté de partager nos expériences dans l'objectif de participer au développement du football vendéen.
- La bienveillance, le respect, l'écoute, le partage seront incontournables dans notre façon de servir l'Amicale et représenter l'ensemble des éducateurs vendéens.
- Mathieu et Arnaud découvrent le fonctionnement d'une amicale et souhaitent apporter leur contribution activement.

Julien Fradet est satisfait qu'une nouvelle équipe ait pu se former, et s'engage au nom de l'Equipe Technique Départementale à y apporter tout son soutien.

Bertrand Savinaud, sera le relais de notre amicale auprès du CODIR du District de Vendée et insiste sur le travail collaboratif qui doit exister entre les 2 parties.

### 2 – Administration.

Les modifications ont été effectuées auprès de la Préfecture (statuts), l'AEF Nationale et le Crédit Agricole (notre banque).

Le montant de la cotisation a été maintenu :

- 15€ pour une 1<sup>ère</sup> cotisation (prélèvement automatique).
- 25€ les années suivantes.
- (à noter que sur ces montants, 1€ est reversé à l'AEF Régionale et 6€ à l'AEF Nationale).

Il est étudié le paiement sécurisé sur le nouveau site internet de l'AEF 85.

### 3- Sacs à dos.

Les sacs à dos, réservés avant la date limite du 16 avril 2021 (courriel adressé fin mars aux amicalistes) seront remis par secteur de septembre à novembre 2021. (46 sacs ont été demandés).

Le CA décide de remettre dans l'ordre d'arrivée aux nouveaux cotisants (n'étant pas amicalistes en 2020) 1 sac à dos dans la limite du solde (reste : 74 sacs à dos).



#### **4 –Valise documentaire (livres et DVD).**

Le contenu, par élément, sera mis en vente lors de l'Assemblée Générale le 11 novembre 2021.

#### **5 - Communication.**

300 affiches et 1500 flyers seront diffusés dans les clubs et distribués dans les modules de formation (prestation offerte).

Le site internet devrait être mis en ligne fin juin 2021.

#### **6 – Assemblée Générale.**

Elle aura lieu le 11 novembre 2021, en souhaitant avoir la présence d'un intervenant « expert ».

#### **7- Actions.**

« **La journée Amicale** » : elle se déroulera le samedi 10 juillet 2021 à La Roche-sur-Yon, sur le site de la Vallée Verte, lors de l'opération FUTNET TOUR (en collaboration avec la Ligue des Pays de Loire et le District de Vendée).

Nous communiquerons les détails dès réception des modalités organisationnelles.

Un créneau (matinée notamment) sera dédié aux amicalistes.

**Mondial Montaigu** : Une démarche auprès des staffs des sélections nationales masculines et féminines est engagée pour un temps d'échanges.

Nous communiquerons les dates et l'organisation (projet : le mercredi 18 et le jeudi 20 août 2021).

#### **Visite club pro : Projet pour 2022.**

### **COMMUNICATION EQUIVALENCE DIPLOMES**

**Les titulaires du BEES 2/DESJEPS et du DEF doivent faire leur demande d'équivalence auprès de leur Ligue Régionale pour obtenir le BEF (UEFA A) en vigueur, avant le 30 juin 2021.**

**Nous vous précisons que le BEF (reconnu UEFA A) est obligatoire en cas d'opportunité professionnelle à l'étranger.**

Concernant les allègements de formation du BMF, nous vous apportons quelques précisions ci-dessous :

A la demande du Ministère des Sports et de France Compétences, nous avons dû modifier les équivalences directes entre l'I1, l'I2, l'AS et les UC partiels du BMF.

Ces suppressions répondent principalement à un affichage souhaité par le ministère et ne changeront pas les acquis des titulaires des anciens certificats fédéraux (I1, I2 et AS) :

- Les équivalences automatiques entre l'I1, l'I2, l'AS et les CFF1, 2 et 3 seront maintenues.
- Les CFF1, CFF2 et CFF3 seront toujours équivalents aux UC1.1, 2.1 et 3.1 du BMF

**Les éducateurs titulaires des anciens diplômes I1, I2, AS, n'ont donc aucune démarche d'équivalence à effectuer.**



Pour obtenir l'équivalence du diplôme du BEF et donc la licence UEFA A, vous devez compléter le dossier joint et nous le transmettre accompagné d'un chèque de 20 € et d'une copie de votre diplôme du BEES2 ou DEF ou DES. La Commission du Statut des Educateurs validera votre équivalence et la FFF éditera votre diplôme ensuite que nous vous transmettrons par courrier.

**Contact :**

Aurélie LONGEPE  
Responsable Administrative  
Institut Régional de Formation du Football (IR2F)

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE  
Tél. : 02.40.80.71.39. – Mob. : 06.27.41.55.51.  
[alongepe@lfpf.fff.fr](mailto:alongepe@lfpf.fff.fr)  
(voir fichier joint)

Le 2<sup>ème</sup> CA de la nouvelle équipe est clôturé à 23h15 autour d'un buffet.

Amicalement,

**L'Equipe AEF 85.**

Secteur Challans : Adrien Fradet et Florian Taillé.  
Secteur Les Sables d'Olonne : Nicolas Jelsch et Mathieu Beignon.  
Secteur Luçon-Fontenay : Tony Proquin et Sonny Boury.  
Secteur Chantonnay-La Châtaigneraie : Ludovic Magny et Samuel Auger.  
Secteur Les Herbiers – Pouzauges : Arnaud Bellanger et Kévin Bély.  
Secteur Montaigu : Sébastien Maillet et Sébastien Boursier.  
Secteur La Roche-sur-Yon : Franck Awong et Dylan Amokrane.  
et Jacques Delestre, David Gorge, Mélissa Robin, Eric Bourget.